



Finalisation de l'inventaire du patrimoine géologique de la Picardie

Rapport final

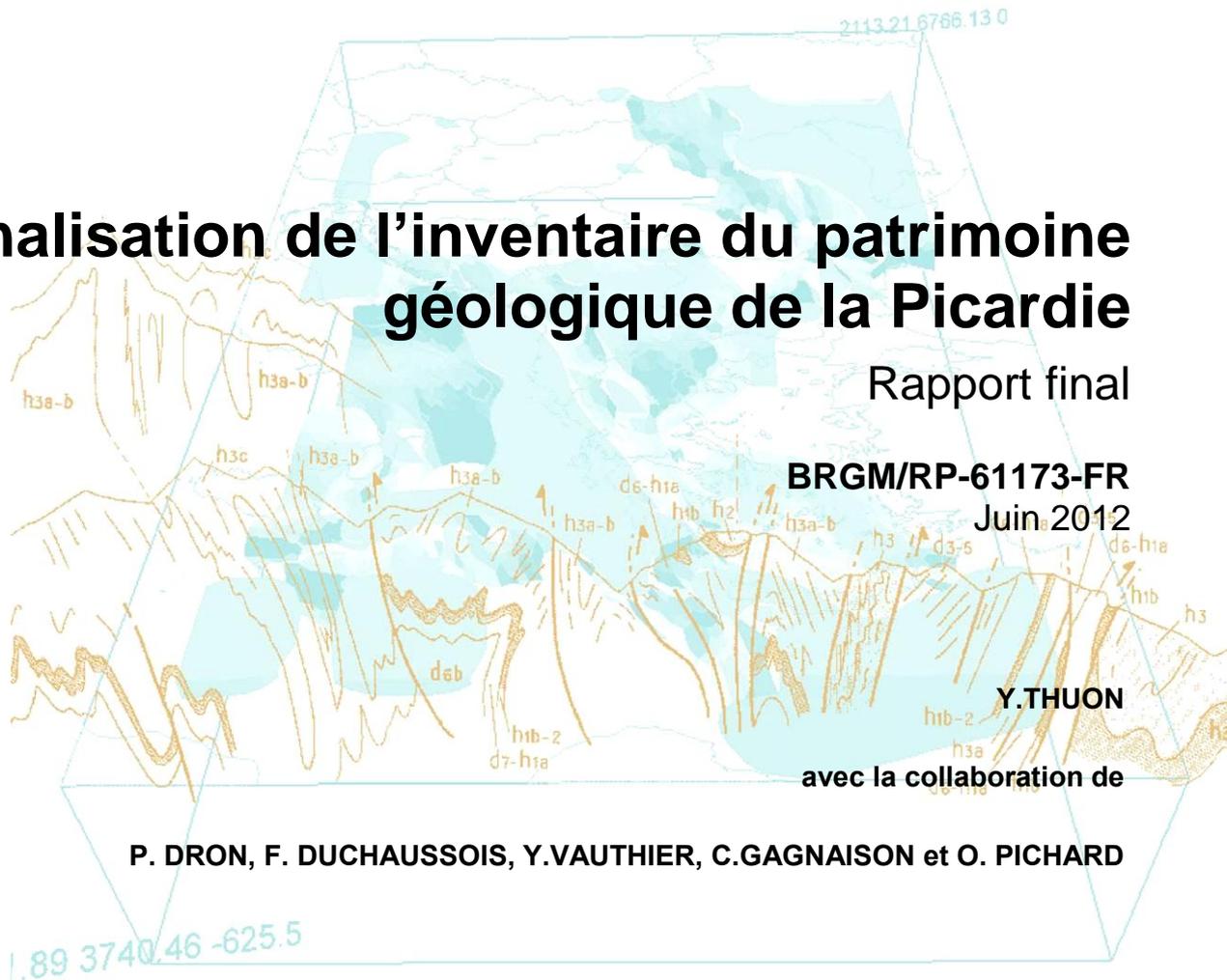
BRGM/RP-61173-FR

Juin 2012

Y.THUON

avec la collaboration de

P. DRON, F. DUCHAUSSOIS, Y.VAUTHIER, C.GAGNAISON et O. PICHARD



Géosciences pour une Terre durable

brgm

Étude réalisée dans le cadre des opérations de Service public du BRGM 2006 11GEOD12.

Ce document a été vérifié et approuvé par :

| | | |
|-----------------------|--|-------------------|
| Approbateur : | | |
| Nom : | MATON Daniel  | Date : 06/06/2012 |
| Vérificateur : | | |
| Nom : | GRAVIOU Pierrick  | Date : 07/06/2012 |

Le système de management de la qualité du BRGM est certifié AFAQ ISO 9001:2008.

Mots clés : patrimoine géologique, inventaire, base de données, sites géologiques, Picardie, géotope.

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

Thuon Y., Dron P., Duchaussois F., Vauthier Y., C.Gagnaison et Pichard O. (2011) – Finalisation de l'inventaire du patrimoine géologique de la Picardie. Mise en place d'i-Geotope. Rapport BRGM/RP-61173-FR, 21 p., 4 ill., 1 cd-rom.

2012, ce document ne peut être reproduit en totalité ou en partie sans l'autorisation expresse du BRGM.

Synthèse

La Picardie montre une grande diversité géologique et géomorphologique constituée de deux grandes entités géologiques :

- l'auréole du Crétacé supérieur où le faciès de la craie est largement développé dans la Somme, au nord de l'Aisne et dans l'Oise ;
- les terrains tertiaires au Sud de l'Aisne et à l'Est de l'Oise.

Cette région montre également des terrains plus anciens du Jurassique (dans la Thiérache) et en marge du massif primaire ardennais. On trouve également au Nord-Est de la Picardie, la « boutonnière » du Pays de Bray composée d'argiles et de marno-calcaires.

Ainsi, il est apparu nécessaire, voir primordial d'entamer une politique visant à identifier ce patrimoine. Pour ce faire, un inventaire fondé sur les directives nationales du « vade mecum » pour le Patrimoine géologique, a été réalisé par le BRGM, en collaboration avec des personnes ressources venant de différents horizons (chercheurs universitaires, agents des services de l'Etat, membres d'associations, enseignants du secondaire). Ces personnes sont regroupées au sein de la Commission Géologique Régionale mise en place dans le cadre du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN).

L'ensemble du travail réalisé en 2009 par le BRGM a fait l'objet d'un rapport, dont la référence est :

C. Nail, N. Bernon, P. Antoine, P. Barrier, E. Bas, A. Boucher, P. Dron, F. Duchaussois, G. Mahieux, O. Pichard, Y. Vautier (2009) – Diagnostic du patrimoine géologique en Picardie. Inventaire des sites géologiques remarquables. Rapport final – novembre 2009. BRGM/RP-57335-FR, 95 p., 19 ill., et 6 annexes.

Ce travail a été soumis en 2010 par la DREAL Picardie à la Commission Géologique Régionale pour avis. Suite à diverses remarques, quelques mises à jour et corrections se sont avérées nécessaires avant validation régionale définitive par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). Elles ont été prises en compte dans une démarche de « mise en cohérence » du travail effectué au niveau régional avec les orientations décidées par les instances nationales. La référence est :

Bault V., Dron P., Duchaussois F., Merle C. et Pichard O. (2011) – Mise en cohérence du patrimoine géologique de la Picardie. Synthèse des travaux 2010. Rapport BRGM/RP-59467-FR, 34 p., 4 ill., 2 ann..

Après relecture de quinze fiches de l'inventaire de Picardie par un membre de la commission nationale de validation du patrimoine géologique, il est apparu nécessaire de compléter, structurer et finaliser le travail réalisé afin qu'il puisse répondre, au mieux, aux exigences de cette commission nationale. Ce travail fait l'objet d'une opération complémentaire intitulée « Finalisation de l'inventaire du patrimoine géologique de Picardie ».

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| 1. Introduction | 7 |
| 1.1. CADRE DU PROJET..... | 7 |
| 1.2. IMPLICATION DU BRGM DANS LA THEMATIQUE..... | 7 |
| 1.2.1. Echelle nationale | 7 |
| 1.2.2. Echelle régionale..... | 8 |
| 2. Objectifs et methodologie | 9 |
| 2.1.1. Objectifs de la démarche engagée | 9 |
| 2.1.2. Principales étapes de la méthodologie | 9 |
| 3. Réalisation du projet en Picardie | 11 |
| 3.1. TRAVAUX EFFECTUES LORS DE L'OPERATION PRECEDENTE (2006-2009)..... | 11 |
| 3.2. TRAVAUX EFFECTUES LORS DE L'OPERATION 2010..... | 12 |
| 3.2.1. Contexte et objectifs..... | 12 |
| 3.2.2. Mise en Cohérence de la démarche régionale avec les directives nationales..... | 13 |
| 3.2.3. Mises à jour du patrimoine géologique régional..... | 13 |
| 3.2.4. Bilan | 13 |
| 3.3. TRAVAUX EFFECTUES EN 2011..... | 14 |
| 3.3.1. Contexte et objectifs..... | 14 |
| 3.3.2. Corrections apportées à la base de donnée | 14 |
| 3.3.3. Mises à jour et limite de la base de donnée GEOTOPE | 15 |
| 3.3.4. Futurs développements..... | 16 |
| 4. Conclusion..... | 19 |
| 5. Bibliographie | 21 |

Liste des figures et/ou tableaux

| | |
|---|----|
| <i>Illustration 1 : Ecran principal de la base de données nationale GEOTOPE</i> | 12 |
| Illustration 2 : Nombre de sites géologiques et muséographiques identifiés par département .. | 14 |
| Illustration 3 : Interface de la nouvelle base de données i-GEOTOPE | 16 |
| Illustration 4 : Exemple de la carrière dite du chemin de Vez (PICW0017037) | 17 |

1. Introduction

1.1. CADRE DU PROJET

La prise en compte du patrimoine naturel est à présent généralisée cependant, sa gestion et sa valorisation reposant sur sa bonne connaissance ; aussi, des actions portant sur l'inventaire, la protection et la valorisation du patrimoine régional faunistique et floristique ont été réalisés. Contrairement aux notions de patrimoine biologique ou historique, le patrimoine géologique ne bénéficie pas d'un statut permettant une protection et/ou une mise en valeur en rapport avec sa valeur intrinsèque. La prise de conscience qui entoure la question du patrimoine géologique est récente. Des actions spécifiques ont été initiées aux niveaux européens (ProGeo) et international (IUGS et UNESCO). Sur le plan national, il a fallu attendre 1991 pour que la notion de patrimoine géologique fasse l'objet d'une reconnaissance des acteurs de protection de la nature.

1.2. IMPLICATION DU BRGM DANS LA THEMATIQUE

1.2.1. Echelle nationale

La loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002, a modifié l'article L.411-5 du Code de l'environnement et a donné corps à l'inventaire national du patrimoine naturel. Celui-ci concerne les *richesses écologiques, floristiques, faunistiques, géologiques, minéralogiques et paléontologiques*.

C'est dans ce contexte qu'a été mis en place la Conférence Permanente du Patrimoine Géologique (CPPG), au sein de laquelle sont représentés la Direction de la Nature et des Paysages (DNP) du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), le BRGM, la Fédération Française des Amateurs de Minéralogie et de Paléontologie (FFAMP), le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), l'association des Réserves Naturelles de France (RNF), la Société Géologique de France (SGF) et les Musées d'Histoire Naturelle de Province. Cette structure, créée sous l'égide de la DNP du MEDDTL et présidée par cette dernière, a pour objectif de définir la politique nationale de protection et de valorisation du patrimoine géologique.

Le principe de cet inventaire consiste à :

- identifier l'ensemble des sites et objets d'intérêts géologiques, ex-situ et in-situ ;
- collecter et saisir les caractéristiques des sites sur des fiches appropriées ;
- hiérarchiser et valider les sites à vocation patrimoniale ;
- évaluer leur vulnérabilité et les besoins en matière de protection.

A terme, cet inventaire constituera une référence nationale intégrée dans le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).

- **Loi Grenelle et SCAP (Stratégie de Création des Aires Protégées)**

En 2007, le Grenelle de l'environnement a prévu la conservation des milieux naturels sous deux angles principaux : la création d'aires protégées localisées et la préservation des continuités écologiques. La stratégie de Création d'Aires Protégées (SCAP) s'attache également au patrimoine géologique. La SCAP est une politique publique fondée sur la connaissance scientifique. Elle est un moyen de reconnaître la haute valeur de certains sites pour lesquels la France a une responsabilité patrimoniale élevée, et d'y promouvoir la mise en place de protection forte.

La méthodologie de reconnaissance de ces sites se situe à trois niveaux :

- Poser les bases d'une liste d'éléments majeurs de notre patrimoine géologique (« de surface ») à l'échelle nationale en fonction des connaissances actuellement disponibles ; cette liste reste « ouverte » et pourra être amendée, notamment au fur et à mesure de l'avancement de l'Inventaire National du Patrimoine Géologique.
- Appréhender les urgences de protection au regard des problèmes éventuels de conservation ;
- Déterminer l'outil juridique adapté, en particulier « réserve naturelle » ou « arrêté de protection de géotope » (projet loi Grenelle 2).

1.2.2. Echelle régionale

La région Picardie est assez riche d'un point de vue géologique et les entités ou acteurs agissant dans le domaine des « géosciences » y sont relativement nombreux : universités et établissements d'enseignement supérieur (UPJV, UTC, IPLB), établissements publics (INERIS, INRA, BRGM,...), collectivités locales et territoriales (Région, Départements, certaines Communautés de Communes), services déconcentrés de l'Etat, bureaux d'études, lycées et collèges, associations, musées, centres d'animation, etc.

Les interventions menées vont de la recherche fondamentale aux applications plus concrètes (études de sols, recherche d'eau, diagnostics de mouvements de terrains, recherche de gisements de matériaux, fouilles archéologiques) et s'appuient sur des techniques variées.

De fait, si la connaissance acquise peut être considérée comme importante et globalement bonne, elle n'en demeure pas moins parcellaire et dispersée.

D'où la volonté de le DREAL Picardie de réaliser cet inventaire à l'échelle régionale.

2. Objectifs et methodologie

2.1.1. Objectifs de la démarche engagée

Compte tenu du constat effectué, le projet répond à plusieurs objectifs :

- réaliser un inventaire aussi complet que possible des sites géologiques remarquables de la région Picardie en utilisant le plus grand nombre de données existantes ;
- permettre une diffusion de la connaissance auprès des différents acteurs en charge de l'aménagement du territoire (services de l'Etat, collectivités locales et territoriales, associations, ...) et du grand public ;
- contribuer à définir une politique de préservation et de valorisation des sites géologiques en Picardie avec l'ensemble des partenaires concernés ;
- initier une dynamique régionale de préservation et de valorisation du patrimoine géologique à travers la mise en réseau de l'ensemble des acteurs concernés ;
- créer un outil d'aide à la décision performant, sous forme d'une base de données associée à un système d'information géographique (SIG).

Ce projet est susceptible de déboucher sur un certain nombre de réalisations concrètes utiles aux acteurs de l'aménagement :

- des mesures et actions de protection ou de valorisation spécifiques à chaque site, présentées sous forme de propositions et de recommandations ;
- des supports et produits de communication qui peuvent prendre des formes très diversifiées (cartes, posters, plaquettes, brochures, panneaux explicatifs, CD Roms, bornes de consultation, site internet), à adapter à l'échelle des espaces géographiques concernés et aux besoins spécifiques des acteurs impliqués dans les collectivités locales et territoriales ;
- un réseau d'acteurs permettant de travailler en cohérence, d'échanger les expériences, d'identifier les compétences, d'amplifier les actions de communication, d'assister les collectivités locales et territoriales.

2.1.2. Principales étapes de la méthodologie

- **Constitution du comité de pilotage**

La coordination scientifique régionale des travaux a été confiée à M. Pierre Dron, enseignant retraité et représentant du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (avec M. Duchaussois).

Le déroulement de l'étude s'appuie principalement sur les membres de la Commission Régionale du Patrimoine Géologique mise en place le 6 juillet 2006 et composée de représentants :

- des collectivités - Conseil régional de Picardie, Conseil Général de l'Aisne, Conseil Général de l'Oise, Conseil Général de la Somme ;
- des universités – enseignants et chercheurs de l'Université de Picardie Jules Verne – UPJV (M. Mahieux) - et de l'Université des Sciences et Techniques de Lille - USTL ;
- de l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais / IPLB (P. Barrier, Y. Vautier, C. Gagnaison) ;
- de l'enseignement secondaire ;
- des associations : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie / CSNP, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des pays de l'Oise / CPIE) ;
- de la DREAL (O. Pichard, V. Ferry).

Cette Commission constitue le comité de pilotage de l'opération, chargé en particulier de suivre et de valider l'organisation générale du travail, les grands objectifs, la présélection des sites ainsi que l'inventaire des sites retenus. Sa présidence est confiée à la DREAL Picardie dans la mesure où la Conférence Permanente du Patrimoine Géologique est placée au niveau national sous l'égide du MEDDTL.

Pour sa part, le BRGM assure le travail technique de l'opération.

- **Sélection des sites**

La présélection des sites géologiques a été faite en 2006 et 2007.

Tous les sites présélectionnés n'ont pas été retenus dans la base de données GEOTOPE, la Commission Géologique Régionale ayant décidé d'en éliminer certains du fait :

- de la redondance d'informations qu'ils apportaient par rapport à d'autres sites déjà pris en considération ;
- de leur disparition pure et simple ;
- de la très faible étendue de leur emprise en Picardie, par exemple le « Mont-de-Magny » principalement situé dans le département de la Seine-Maritime.

Par ailleurs, à l'initiative de la Commission :

- des sites ont été regroupés – par exemple les sites « Bois de Cise » et « falaises d'Ault » ont été regroupés en un seul site « Ault / Bois-de-Cise » - où, à l'inverse, des sites ont pu être disjointes en plusieurs sites,
- des sites trop étendus ont été reconsidérés et « recentrés » autour des entités géologiques d'intérêt fort, par exemple parmi les « carrières de la Vallée de l'Automne » seules celles de la « Vallée du Ru de Bonneuil » ont été prises en considération.

3. Réalisation du projet en Picardie

3.1. TRAVAUX EFFECTUES LORS DE L'OPERATION PRECEDENTE (2006-2009)

A la demande de la DREAL (ex DIREN) de Picardie, le BRGM a débuté le 6 juillet 2006 un inventaire des sites géologiques remarquables de la région Picardie, lesquels constituent l'un des volets du patrimoine naturel régional.

Les phases de travail suivantes, concernant ce « diagnostic » initial, ont été menées à bien :

- mise en place du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et de la Commission Géologique Régionale ;
- présélection des sites géologiques ;
- collecte des informations sur les sites présélectionnés et visites de terrain ;
- sélection définitive des sites géologiques ;
- validation et saisie des données dans GEOTOPE (Illustration 1) ;
- évaluation de l'intérêt patrimonial des sites ;
- définition de la vulnérabilité et évaluation des besoins en protection des sites géologiques ;
- définition des priorités de mise en œuvre des mesures de protection et de suivi des sites géologiques.

La plupart de ces tâches obéissent à une démarche itérative entre les membres de la Commission Géologique Régionale, fournissant les données et informations, et le BRGM, chargé de les mettre en forme et d'alimenter la base GEOTOPE.

A la suite de ce travail, 69 sites (sites naturels, carrières à ciel ouvert et souterraines, affleurements) ont été retenus dans la banque de données GEOTOPE Picardie ainsi que 10 sites muséographiques (collections géologiques).

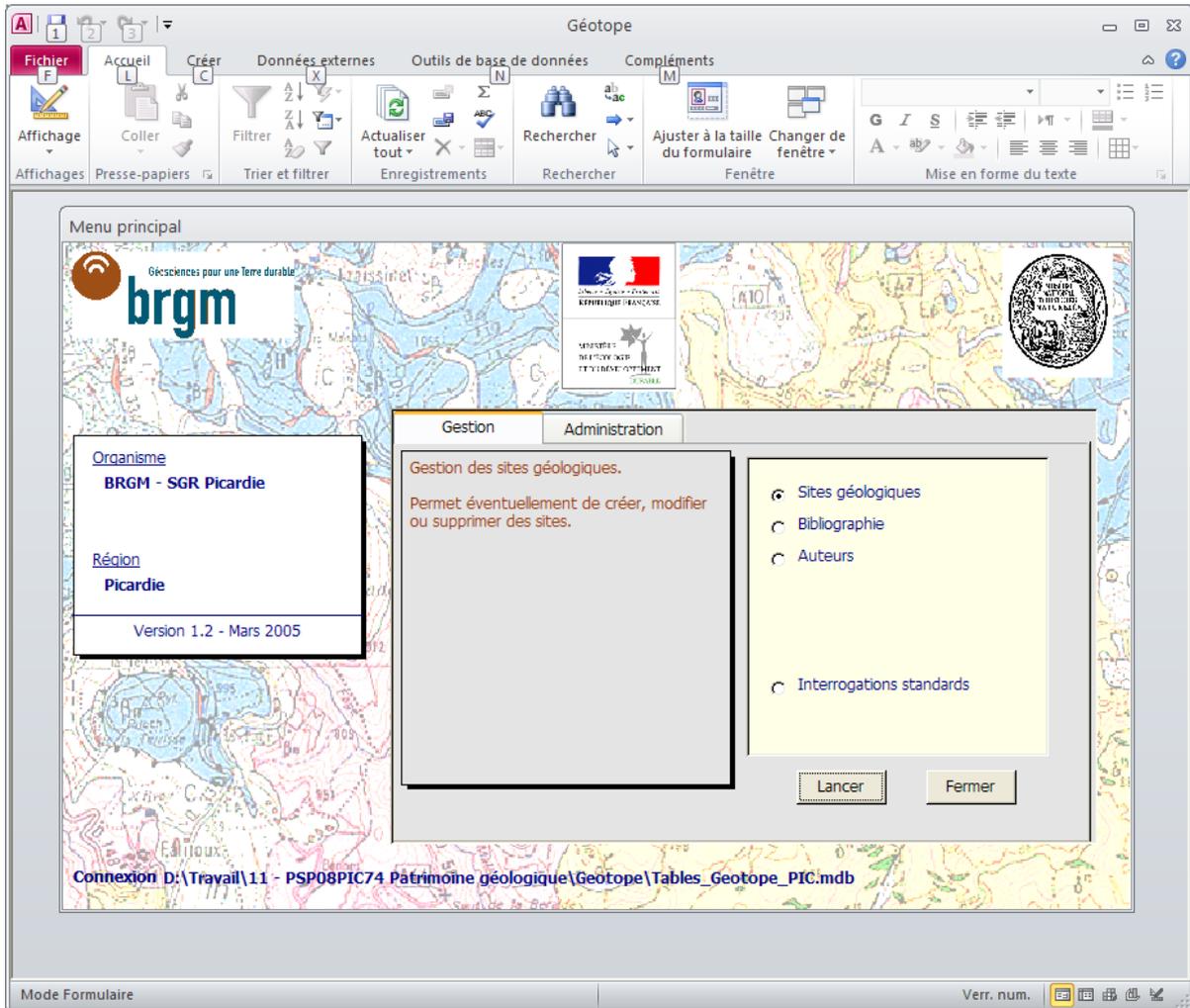


Illustration 1 : Ecran principal de la base de données nationale GEOTOPE

3.2. TRAVAUX EFFECTUES LORS DE L'OPERATION 2010

3.2.1. Contexte et objectifs

Cette opération, menée en 2009 et 2010, visait à mettre en cohérence l'inventaire du patrimoine géologique de Picardie avec les attendus de la démarche nationale. Elle visait notamment à :

- vérifier la cohérence des informations collectées et des hiérarchisations effectuées avec la démarche nationale ;
- compléter et faire valider les dernières informations puis procéder à la saisie sous l'applcatif GEOTOPE ;
- livrer et faire valider la base de données finale par le CSRPN.

3.2.2. Mise en Cohérence de la démarche régionale avec les directives nationales

Sur le plan national, la validation scientifique des inventaires du patrimoine géologique est assurée par le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Ce dernier a rédigé un Vade-mecum permettant de cadrer une méthodologie nationale nécessaire à l'harmonisation des démarches à l'échelle du territoire.

Au plan national, une méthode de « notation » a été mise en place dans le but d'évaluer l'intérêt patrimonial et les besoins en protection des sites, avec notamment pour objectif de limiter autant que possible la subjectivité des participants à l'inventaire. Cette méthode a été testée sur plusieurs entités territoriales et permet une évaluation des sites géologiques sur le plan patrimonial selon un même référentiel.

Les notes obtenues permettent d'obtenir une liste de sites « hiérarchisés », selon les besoins en protection et suivi.

Le travail effectué au niveau régional lors de la précédente opération ayant suivi cette méthodologie, peu de corrections ont été nécessaires. L'ensemble des données et de hiérarchisations renseignées dans GEOTOPE ont cependant été vérifiées, afin de vérifier leur cohérence avec les orientations prises par les instances nationales.

3.2.3. Mises à jour du patrimoine géologique régional

- **Banque de données GEOTOPE**

La Commission Géologique Régionale a demandé l'ajout d'un site à l'inventaire. Les données du site de Therdonne (PIC100) dans le département de l'Oise ont donc été saisies dans GEOTOPE.

- **SIG GEOTOPE**

Les fichiers SIG (Mapinfo) de localisation des sites utilisés sous GEOTOPE ont été vérifiés et corrigés à partir des souhaits formulés lors des réunions du 10 juin 2009 pour l'Aisne, du 20 mai 2009 pour l'Oise et du 29 avril 2009 pour la Somme et selon les demandes de modification formulées par la Commission Géologique Régionale.

Les contours des 3 sites créés postérieurement au rendu de novembre 2009 (rapport BRGM/RP-57535-FR) ont été incorporés à la couche SIG. Il s'agit des sites de Lhéraule, de Courbes et de la lande de Versigny. Les contours du nouveau site de Therdonne (PIC100) ont également été intégrés.

Lors de la réunion du 20 septembre 2010, les membres de la Commission Géologique Régionale ont fait part de corrections de certaines emprises, du fait notamment de modifications récentes de site et d'erreurs de localisation.

3.2.4. Bilan

Les trois départements picards sont concernés par la présence de sites géologiques présentant un intérêt patrimonial (Illustration 2). Soixante-dix sites géologiques et dix sites muséographiques (collections géologiques) ont été identifiés et renseignés

dans la base de données GEOTOPE dans le cadre de l'inventaire du patrimoine géologique de Picardie.

| DEPARTEMENT | NOMBRE DE SITES GEOLOGIQUES | NOMBRES DE SITES MUSEOGRAPHIQUES |
|-------------|-----------------------------|----------------------------------|
| Aisne | 26 | 1 |
| Oise | 19 | 6 |
| Somme | 25 | 3 |

Illustration 2 : Nombre de sites géologiques et muséographiques identifiés par département

3.3. TRAVAUX EFFECTUES EN 2011

3.3.1. Contexte et objectifs

Après la relecture de neuf fiches de l'inventaire par un membre de la commission nationale de validation du patrimoine géologique, il est apparu nécessaire de compléter, structurer et finaliser le travail réalisé jusqu'en 2010. Les objectifs de la présente étude sont :

- de réviser le libellé des sites afin de refléter à la fois l'objet géologique, son âge et le lieu ;
- de réviser les champs de la base de données GEOTOPE, et notamment renseigner toutes les rubriques ;
- de recalculer les notations des sites, ces notes paraissant surévaluées ;
- d'ajouter au moins une photographie pour chaque site.

3.3.2. Corrections apportées à la base de donnée

Suite aux remarques du MNHN, les corrections suivantes ont été apportées à la base de données :

- apporter des corrections orthographiques,
- renseigner pour les photos, l'auteur et la date du cliché,
- revoir tous les titres en précisant : le type de phénomène, l'âge et le lieu,
- la corrélation autant que possible entre les zones naturelles inventoriées (ZNIEFF, ZICO, ...) avec les sites,
- des précisions et des itinéraires plus précis à compléter pour trouver les sites,
- la mise à jour des contacts et du statut administratif,

- la révision de certaines notes qui semblent surévaluer certains sites.

Le comité de pilotage a également demandé que certains sites aient des photographies plus pertinentes.

Enfin, un maximum de champs non informés a été rempli et une vérification complète de la cohérence de la base de données a été réalisée.

3.3.3. Mises à jour et limite de la base de donnée GEOTOPE

- **Banque de données GEOTOPE**

Suite aux recommandations du MNHN et du CSRPN, les modifications ci-dessus ont été effectuées, toutefois la base de données Access possède des limites d'utilisation qui ne permettent pas de répondre à toutes les exigences du MNHN. Notamment :

- mettre en italique les noms de fossiles,
- dans les « protections » ou « inventaire déjà réalisé », les « monuments historiques » n'existent pas,
- il n'est pas possible d'enregistrer deux ZNIEFF l'une à la suite de l'autre (la base pense que c'est un doublon). Pour faire apparaître toutes les ZNIEFF, nous avons pris le parti lorsqu'elles sont de la même année (expl : 1998) de mettre les dates comme ceci : 01/01/1998 pour la première, 02/01/1998 pour la deuxième et ainsi de suite,
- lors de l'export en format .rtf, certains champs sont tronqués et les âges anciens ou récents peuvent être inversés,
- il n'est pas possible d'aller en dessous du million d'années et donc, de donner des âges dans le quaternaire récent. Le Pléistocène oscille entre 0 et 1 million d'années, il serait utile de pouvoir dater certains terrains ou phénomènes en deçà.

Ces problèmes sont corrigés dans la nouvelle version i-geotope (logiciel de saisie internet qui remplace la base GEOTOPE) (Illustration 3) toutefois, le MNHN n'a pas souhaité que nous utilisions cet outil pour le moment.

Une nouvelle version i-geotope version 2 sera disponible au second semestre 2012. La base de données Access pourra donc être basculée sur cette nouvelle version.

- **Documents annexes**

Les photographies et documents manquants de différents membres de la Commission Géologique Régionale ont été ajoutés aux documents annexes de GEOTOPE et notamment les auteurs des clichés photographiques. Chaque membre du comité de pilotage s'est donc impliqué pour enrichir la base de données photographique et iconographique. Certaines photos ont cependant du être retirées car il n'a pas été possible de retrouver les auteurs.

3.3.4. Futurs développements

- **Vers un nouvel outil i-geotope version 2**

Les informations relatives à chacun des sites retenus ont fait l'objet de fiches d'information qui ont été saisies dans la banque de données GEOTOPE. Cette base arrive au terme de son utilisation. Le BRGM développe pour le compte du Ministère de l'écologie un logiciel internet de saisie plus fiable, plus rapide et interactif : iGeotope. Après une première version et présentation au Ministère et au Muséum National d'Histoire Naturelle, le logiciel doit subir quelques modifications. Une seconde version sera disponible au second semestre 2012.

Les données seront collectées par le biais d'internet sur le site <http://igeotope.brgm.fr>. Ce sont les DREAL qui délivrent les identifiants de connexion.



Illustration 3 : Interface de la nouvelle base de données i-GEOTOPE

La base de données Geotope de la Picardie pourra être basculée dans la deuxième version d'iGeotope qui a été finalisée en juin 2012.

- **Affiner les données sur les musées**

Les fiches de certains musées manquent encore de descriptions. Comparées aux sites, la connaissance et les photos sur les collections sont déséquilibrées. Il faudrait donc affiner les données sur ces fiches.

- **Corrélation avec le base de donnée du BRGM www.bdcavite.net**

Ce travail apparaît minutieux et fastidieux mais il semblerait pertinent de pouvoir corréler les identifiants de la base de données des cavités du BRGM (inventaire départemental réalisé pour le compte du Ministère de l'environnement) avec les sites. Par exemple les carrières d'Emeville (au même titre que celle de Bonneuil) possèdent

un identifiant sous GEOTOPE (PIC0095) et un identifiant sous bdcavité (PICA0017037) avec des données qui pourraient compléter l'inventaire du patrimoine géologique.

Cavités souterraines

Fiche synthétique de la cavité : PICA0017037

Vous pouvez télécharger cette fiche synthétique au format ASCII.

[Page précédente](#) [Page d'accueil](#) [Exporter la fiche](#)

(*) ATTENTION, ces communes ont changé de code INSEE, le nouveau code est indiqué entre parenthèses.
 (**) Seuls les champs qui contiennent des données connues sont affichés à l'écran.

| | |
|--|--|
| Identifiant de la cavité : | PICA0017037 |
| Source d'information : | CDS |
| Type de cavité : | carrière |
| Nom de la cavité : | C. chemin de Vez |
| Département : | Oise - (60) |
| Nom de la commune (à la saisie) : | EMEVILLE (60207) |
| Code insee commune : | 60207 |
| Coordonnées X,Y en Lambert 93 métrique : | 701807, 6908941 |
| Coordonnées X,Y ouvrage : | 650125, 2476045 |
| Lambert X,Y ouvrage : | Lambert 2 étendu |
| Précision coordonnées : | 10 m |
| Repérage géographique : | orifice visible |
| Positionnement : | précis |
| Lieu d'archivage : | CDS |
| Altitude ouvrage : | 133 |
| Date de validité : | 01/12/2010 |
| Commentaires : | type d'entrée: porche, 3000 m² de superficie, champignonniere+endive, propriétaire : Mrs CIVET Pommier |

Illustration 4 : Exemple de la carrière dite du chemin de Vez (PICA0017037)

4. Conclusion

Les objectifs de la présente phase de l'étude sont remplis pour la base de données, à savoir :

- réviser le libellé des sites afin de refléter à la fois l'objet géologique, son âge et le lieu ;
- réviser les champs de la base de données GEOTOPE, et notamment renseigner toutes les rubriques ;
- ajouter au moins une photographie pour chaque site.

Pour la partie « structure de la base », l'utilisation prochaine de l'outil i-geotope devrait pouvoir palier ces imperfections : pouvoir mettre en italique les fossiles, plusieurs ZNIEFF de la même année, renseigner tous les statuts de protection,...

Enfin, les fiches des sites étant au maximum renseignée désormais, il conviendrait avec les membres de la CRPG, de recalculer les notations des sites, ces notes paraissant surévaluées. Ces nouvelles notes seront insérées dans la base.

5. Bibliographie

Bault V, P.Dron, F.Duchaussois, Merle C. et Pichard O. (2011) – Mise en cohérence du patrimoine géologique de la Picardie. Synthèse des travaux de 2010. Rapport BRGM/RP-59467-FR, 34 p., 4 ill., 2 ann..

C. Nail, N. Bernon, P. Antoine, P. Barrier, E. Bas, A. Boucher, P. Dron, F. Duchaussois, G. Mahieux, O. Pichard, Y. Vautier (2009) – Diagnostic du patrimoine géologique en Picardie. Inventaire des sites géologiques remarquables. Rapport final – novembre 2009. BRGM/RP-57335-FR, 95 p., 19 ill., et 6 annexes.

Wever P. (de), Le Néchet Y. et Cornée A. (2006). Vade-mecum pour l'inventaire du patrimoine géologique national. Mém. H. S. Soc. géol. Fr., 12, 162 p.



Géosciences pour une Terre durable

brgm

Centre scientifique et technique

3, avenue Claude-Guillemin
BP 36009

45060 – Orléans Cedex 2 – France
Tél. : 02 38 64 34 34

Direction Régionale Picardie

Polytech de Rivery
7 rue Anne Frank

80136 – Rivery - France
Tél. : 03 22 91 42 47